

Léon accorda aux Génois une rue entière à Tarse, leur permit de construire une église, un four, des bains et des jardins³⁸⁵. Dans les archives de Gênes, on voit entre autres, une cédule légalisée le 14 novembre 1279 à Ayas, dans laquelle un certain *Basile* déclare avoir reçu de *Manuel Lercari* de Gênes, des draps d'une valeur de 300 piastres byzanto-sarrasines, pour les revendre à Tarse.

D'autres Italiens encore, à l'instar des Génois, durent fréquenter la ville de Tarse; ainsi, les Vénitiens, les Pisains et d'autres. La principale échelle était Ayas; mais comme cette ville tomba sous la domination des Egyptiens avant toutes les autres et fut entièrement ruinée, il est probable que les voyageurs étrangers tournèrent leurs pas vers Tarse.

Bertrandon fut le premier voyageur qui visita ces lieux après ce désastre (1432). Les alentours de Tarse lui parurent très fertiles, et il trouva plusieurs édifices anciens, encore debout. Le château même était en bon état, ceint d'un double rempart et en quelques endroits d'une triple muraille et de fossés. La même chose est rapportée par le Vénitien Barbaro, en 1471-2; le gouverneur de Tarse était alors le frère de Chah-Souar; le château était inaccessible de deux côtés, grâce à un mur de 15 brasses de hauteur, construit en pierres de tailles. Au devant il y avait une plate-forme carrée, où l'on arrivait par un escalier. Elle était si large et si longue que mille personnes y pouvaient rester ensemble³⁸⁶. Il cite aussi le pont de pierre en arcades.

Paul-Luc qui visita ces lieux en 1704, dit qu'il a traversé du côté de l'est le pont de pierre, auquel il donne le nom de *Mérikafa?* et une grande porte de 30 pieds de haut et de 20 pouces d'épaisseur, toute bardée de fer, pour entrer dans les ruines de l'ancienne ville de Tarse, à laquelle il donne quatre lieues de circuit. L'église des Grecs semblait une cabane, tandis que celle des Arméniens était en bon état, et construite selon la tradition, par l'apôtre *S. Paul*. Il attribue la ruine de la ville aux tremblements de terre.

³⁸⁵ *Dono... vicum unum in civitate Tarsensi, habendum et possidendum juro perpetuo et libere et quiete, et unam ecclesiam et terram ad faciendum et hedificandum in ea balneum et furnum, et at plantandum in ea jardinum. — V. Langlois. — Cartul. 127.*

³⁸⁶ *In esso è un castello scarpato da due lati, di una scarpa alta passi 15, la quale è di pietre tutte lavorate a scarpello; davanti è un luogo piano, quadro et eminente, al qual si va per il castello con una scala, et è tanto lungo e largo, che terrebbe suso 1000 huomini. La terra è posta su un monticello non molto-alto.— Jos. BARBARO, presso Ramusio, II, 100.*